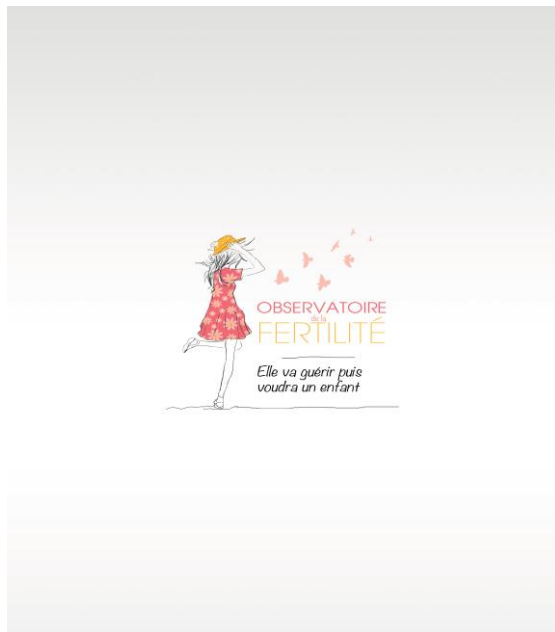




Le centre de préservation de la fertilité Avant le traitement du cancer



Le texte de décembre 2006 (décret d'application de la loi du 06/08/2004 paru le 22/12/2006) précise que « **toute personne** peut bénéficier du recueil et de la conservation de ses gamètes ou de tissu germinal... lorsqu'une prise en charge médicale est susceptible d'altérer sa fertilité **OU** lorsque sa fertilité risque d'être prématurément altérée... ».

Les progrès réalisés au cours des 30 dernières années dans le traitement des cancers ont permis une augmentation de l'espérance de vie des femmes qui en sont atteintes.

Les traitements anti-cancéreux peuvent être toxiques pour les ovaires et ainsi altérer la fertilité féminine en détruisant partiellement ou totalement la réserve ovarienne.

La préservation de la fertilité peut aussi être requise pour les patientes atteintes de pathologies non cancéreuses mais qui doivent recevoir un traitement potentiellement toxique pour les ovaires.

L'intérêt de préserver la fonction ovarienne des femmes est de leur permettre de conserver l'espoir de devenir mère après la maladie, mais aussi de préserver leur équilibre hormonal.

Il existe 4 grands types de préservation de la fertilité :

- Congélation ovocytaire
- Congélation embryonnaire
- Congélation de tissu ovarien
- Préservation médicamenteuse

Les indications et méthodes de préservation de la fertilité sont discutées de façon multidisciplinaire (gynécologues, pédiatres, oncologues, chirurgiens, biologistes de la reproduction et radiologues).

L'Observatoire de la fertilité (après cancer)

Le service de procréation médicale assistée de l'hôpital Jeanne de Flandre dispose depuis 2006 d'un centre de préservation ovarienne ainsi qu'un observatoire de la fertilité après cancer.

Cette organisation logistique de centre et d'observatoire est à ce jour unique en France et en Europe. (Le CHRU de Lille offre la possibilité aux patientes traitées pour un cancer d'être suivies de façon systématique dans l'observatoire de la fertilité après cancer.)

L'observatoire de la fertilité du CHRU de Lille peut être saisi par tous les oncologues mais aussi par les patientes.

Il permet de faire le point sur le fonctionnement hormonal de l'ovaire et sur les capacités futures de procréation.

Il est à la disposition de tous les centres publics et privés du Nord Pas de Calais.

Il concerne les adultes et les enfants.

MéP decins de préservation

Dr Plouvier

Dr C Decanter

Dr G Robin

Sage-femme de préservation :

E D'Orazio_ Contact : preservovar@chru-lille.fr